



AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES 2023

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ, aux personnes intéressées, que les séances ordinaires du conseil de la Ville de Saint-Eustache, pour l'année 2023, se tiendront à 19 heures, aux dates suivantes, à la mairie de Saint-Eustache située au 145, rue Saint-Louis:

Lundi le 16 janvier	Lundi le 10 juillet
Lundi le 13 février	Lundi le 21 août
Lundi le 13 mars	Lundi le 11 septembre
Mardi le 11 avril	Mardi le 10 octobre
Lundi le 15 mai	Lundi le 13 novembre
Lundi le 12 juin	Lundi le 11 décembre

Fait à Saint-Eustache, ce 15^e jour de novembre 2022.

La greffière,
Isabelle Boileau